

**Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (WG-EMS)
Priorités éventuelles, stratégies de mise en œuvre et plan de travail provisoire**

(Document présenté par le Président du PWG)

1. Plan de travail pour 2025-2027

<i>Tâche</i>	<i>Documents à présenter</i>	<i>Calendrier provisoire</i>
Développer des modèles et des lignes directrices pour la préparation des programmes internes et la communication des résultats (paragr. 13-15 de la Rec. 23-18)	– Créer et mettre à jour des modèles ou des protocoles selon les besoins	- Finalisation en 2025 (IMM) et selon les besoins
Révision des programmes internes (paragr. 17 de la Rec. 23-18)	– Examiner les programmes EMS internes des CPC – Discuter, clarifier et convenir d'un calendrier pour l'examen des programmes EMS des CPC et la communication des résultats (y compris dans les rapports annuels).	- 2025 (IMM) et PWG 2025 et selon les besoins
Réviser les normes minimales EMS si nécessaire (paragr. 20 de la Rec. 23-18)	– Réviser et donner un avis sur les normes, y compris les nouvelles annexes et/ou lignes directrices pour couvrir les cas autres que PS et LLS.	- 2026
Se tenir au courant des expériences pratiques et des développements technologiques en matière d'EMS	– Compiler les travaux pertinents réalisés par d'autres ORGP – Répertoire contenant les rapports et les documents pertinents	- Compilation des travaux pertinents réalisés par d'autres ORGP : fin 2022 - Répertoire contenant les rapports et les documents pertinents : fin 2022 - En général : récurrent
Continuer à faire progresser et à soutenir l'utilisation de l'EMS dans les pêcheries de l'ICCAT, <u>y compris l'utilisation potentielle de l'EMS pour faciliter la surveillance des pêcheries artisanales et à petite échelle</u>	– Possibles suggestions de nouveaux projets EMS	En général, récurrent.
Explorer la coordination et les synergies entre les mesures de suivi, contrôle et surveillance (MCS) et les applications scientifiques de l'EMS		Point à discuter à chaque réunion du WG-EMS